



Département
de l'Yonne

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté - Égalité - Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La ville de Joigny vous informe

Joigny, le 17 février 2015

La ville de Joigny appelle à la vigilance.

Un démarcheur s'est présenté dans un établissement de la région de Sens pour proposer une insertion payante dans un « guide pratique des communes ».

La ville de Joigny précise qu'elle n'a mandaté aucune société pour ce genre de démarchage.

Contact : Audrey CALMUS

Tél. 03 86 92 48 09 - Fax : 03 86 92 48 01 – audrey.calmus@ville-joigny.fr

Mairie de Joigny - 3 quai du 1^{er} Dragons - BP 210 - 89306 Joigny Cedex

www.ville-joigny.fr